

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 AVRIL 2017.

Convocation faite le 30 mars 2017.

Le sept avril deux mil dix-sept, à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SAULCHERY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PAUDIERE Claude, Maire.

Présents : MM. ROUX Guy, BRISVILLE Rémy, PAUDIERE Claude, DESOEUVRES François, POUPART Daniel, PELAN Jean-François, GARDON Julien, M. GRATIOT Nicolas, M. NIOBE Yanice. Mmes COSTES GAILLARD Régine, COUSIN Sandra, CHABROL Florence, FRANC Juliette.

Excusé : M. CHEVRIER Patrick

Secrétaire de séance : Mme COUSIN Sandra.

Conseillers en exercice	14
Conseillers présents	13
Conseillers absents	01
Nombre de pouvoir	00
Nombre de vote	13

Le compte rendu de la séance du 27 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

DECISION DU MAIRE

- Signature du contrat de maintenance « ADIC Informatique » / renouvellement pour 3 ans / coût 30 HT annuellement.

N°2017/005a FINANCES / COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Hors la présence du Maire, il a été procédé au vote *12 votes « POUR »*

Sous la présidence de M. ROUX Guy, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif communal 2016. Ce dernier présente les résultats suivants :

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations	FONCTIONNEMENT	500.052,81	486.983,01
	INVESTISSEMENT	186.839,29	142.908,86

Restes à réaliser : 0

Résultats cumulés de l'exercice : FONCTIONNEMENT : 189.705,98€ INVESTISSEMENT : 15.365,30€

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif 2016.

N°2017/005b FINANCES / COMPTE DE GESTION 2016

13 votes « POUR »

Après s'être fait présenter le budget primitif 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement de comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- **APPROUVE ET ADOPTE** le Compte de Gestion 2016 du Comptable du Trésor.

N° 2017/005c APPROBATION ET AFFECTATION DU RESULTAT 2016

13 votes « POUR »

Après avoir entendu et approuvé l'affectation du résultat 2016,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,
Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **189.705,98€**,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article R002	FONCTIONNEMENT	+	151.497,98€
Article R1068	INVESTISSEMENT	+	38.208,00€

N° 2017/006a FINANCES / BUDGET PRIMITIF 2017

13 votes « POUR »

- ENDETTEMENT : l'annuité s'élève en 2017 à 36.735,59€ dont 27.838€ en Capital et 8.897,59 en Intérêts. Pas d'emprunt à réaliser cette année. Cette option ne sera qu'au regard de projets importants comme ceux des travaux hydrauliques à venir notamment.
- TAXES : maintien des taux 2016. Reconduction sans hausse pour 2017, bien que les dotations aient été en baisse et malgré quelques compensations.
- Chaque chapitre a été revu à la baisse et les prévisions d'investissement ont été limitées aux engagements pris.

Le Budget Primitif 2017 est présenté :

COMMUNE	Opérations 2017	Résultat reporté	Affectation/1068	Cumul Section
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	629.278,98			629.278,98
Recettes	577.781,00	151.497,98		629.278,98
INVESTISSEMENT				
Dépenses	203.571,24			203.571,24
Recettes	149.997,94	15.365,30	38.208,00	203.571,24

SECTION DE FONCTIONNEMENT / CHAPITRE :

Dépenses de FONCTIONNEMENT :

Chapitre 011	Charges à caractère général :	284.500
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés :	178.200
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante :	82.345
Chapitre 66	Charges exceptionnelles :	9.000
Chapitre 022	Dépenses imprévues :	5.897,98

Recettes de FONCTIONNEMENT :

Chapitre 013	Atténuation de charges :	500
Chapitre 70	Produit des services, du domaine :	1.000
Chapitre 73	Impôts et Taxes :	309.224
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations :	161.532
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante :	5.500

SECTION D'INVESTISSEMENT / OPERATIONS :

Dépenses :

N° opération	Libellé	Montant
2010	Travaux Hydrauliques / aménagement vignoble	25.000
20145	Signalétique (3 panneaux affichage)	5.000
20151	P.L.U.	4.500
20156	Salle polyvalente (alarmes incendie visuelles)	4.000
20161	Cimetière	70.000
20162	Bâtiment / logement scolaire	40.000
20164	Bibliothèque	2.500
20165	Logiciels	2.500
201701	Toiture église / côté nord	15.000

Recettes principales :

Solde d'exécution	15.365,30
Subventions :	64.421
FCTVA	17.241
Report de fonctionnement	38.208

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE ADOPTE le document budgétaire BP 2017 ainsi présenté.

N° 2017/006b APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 / Subventions aux associations

13 votes « POUR »

M. le Maire informe du détail des subventions proposées par la commission des finances :

Compte 6574 (Subv. de fonct. aux associations et autres personnes de droit privé)

OTSI Château-Thierry	20
OTSI AISNE	20
ANCIENS COMBATTANTS Saulchery	100
La Lutte contre le cancer	500
Valentin HAÛY	50
Sécurité Routière	50
Éducation Jeunesse Aisne	130
Apei des 2 Vallées	250
Les Fervents du Bouchon Romeny S/M.	250
Les Sam's Majors Saulchery	500
Bouger avec Saulchery	-
Bibliothèque de Saulchery	3 200
Lire et Découvrir	75
Coopérative scolaire Saulchery	1.000

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **ADOPTE** les attributions de subventions ci-dessus détaillées
- **CHARGE** le Maire d'effectuer le nécessaire quant à leur versement.

N° 2017/006c APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 / TABLEAU DU PERSONNEL

13 votes « POUR »

Le tableau du personnel est présenté au Budget Primitif 2017, est adopté sans observation par le Conseil Municipal.

Temps complet : 1 Catégorie B « Rédacteur » 1 Catégorie C « Agent Technique »

Temps non complet : 1 Catégorie C « Agent Technique »

- Taux de Taxe sur le foncier bâti	19.92 %
- Taux de Taxe sur le foncier non bâti	29.58 %
- Taux de C. F. E.	19.69 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE les taux proposés et le document budgétaire BP 2017 ainsi présenté.

N°2017/009 MAITRISE D'ŒUVRE / TRAVAUX / TROTTOIRS RD 969

Décision reportée par manque de documents.

N° 2017/010 POLICE MUNICIPALE / CAMERAS SUPPLEMENTAIRES / VIDEOPROTECTION

13 votes « POUR »

La Communauté de Communes du Canton de CHARLY SUR MARNE constitue le dossier de vidéoprotection (caméras intercommunales situées sur les axes de circulation) et notamment les demandes de subventions. Les communes ont la possibilité d'augmenter le nombre de caméras sur leur territoire (à charge entière de la commune). Les dossiers de subventions communales et intercommunales seraient ainsi déposés concomitamment.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **REJETTE** cette proposition,
- **CONSERVE** le nombre préalablement défini
- **SE LIMITE** au plan initial de vidéoprotection.

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

- M. PAUDIERE :
 - Fait part du tableau de la tenue du bureau de vote et en remet un exemplaire à chaque membre présent,
 - Informe de la réception du document reçu de GEOGRAM qui est mis à disposition des conseillers municipaux seulement ; document nécessaire à la délibération d'approbation du PLU lors de la séance du conseil Municipal fixé au lundi 24 avril 2017, 19h30.
 - Informe des conditions de sécurité imposées par les services de la sous-préfecture de CHÂTEAU-THIERRY, à mettre en place pour la brocante du 1^{er} mai 2017
- M. DESOEUVRES :
 - Rappelle son engagement certain dans les festivités communales mais sans aide des autres conseillers, il ne peut assurer le maintien de cette journée du 1^{er} mai.
☞ La brocante sera organisée et le service d'ordre demandé sera mis en place. M. NIOBE donne à ce sujet les directives à suivre et les rôles sont distribués à chacun.
- MME FRANC :
 - Informe du voyage scolaire (classe de mer) 2017 que les élèves de M. CHATEAUNEUF feront du 18 au 23 juin 2017 et des nouvelles conditions d'aides du conseil départemental directement versées aux familles.
 - De préciser que la commune de SAULCHERY inscrit au BP 2017 la somme de 10.000€ pour financer ce projet. Ce montant permettrait de diminuer la part des familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

**Vu par nous PAUDIERE Claude, Maire de la commune de SAULCHERY,
pour être affiché le 12 avril 2017**

